Voir les versets relatifs

La malédiction, malgré l'interprétation religieuse qu'elle reçoit dans l'A.T., a longtemps gardé cette signification : maudire =faire du mal à quelqu'un par des paroles efficaces ; voir (Ge 8:21) Sorcellerie.

Une fois lancée, la malédiction ne pouvait plus être retenue, même par la divinité (<u>Jos</u> 6:26,1Ro 16:34, Ps 109:17-19, Za 5:3).

Ce n'est qu'après l'exil que l'on reconnu qu'une malédiction injustifiée n'a pas d'effet (<u>Pr</u> <u>26:2</u>), ou que Yahvé peut changer une malédiction en bénédiction (De 23:5 et suivant, <u>Ne</u> <u>13:2</u>).

L'auteur de <u>No 23-24</u> pense que dans un tel cas l'intervention divine empêche la prononciation de la malédiction.

On prononce une malédiction contre le coupable pour se protéger contre les conséquences du crime qu'il a commis (<u>2Sa 3:28</u> et suivant). Cette malédiction force le coupable à se dénoncer pour échapper aux effets de la malédiction.

Expiation faite, on annule la malédiction par une bénédiction (Jug 17:1 et suivant, 2Sa 21:3).

Souvent la malédiction est accompagnée d'un rite de magie imitative : la femme soupçonnée d'infidélité doit avaler la malédiction, c'est-à-dire l'encre qui a servi à l'écrire (No 5:11,31) ; pour conclure une alliance les contractants passent entre les morceaux d'un ou de trois animaux coupés par le milieu : que Dieu les taille en pièces comme ces animaux s'ils ne restent pas fidèles à leurs engagements (Jer 34:17,20, Ge 15:7,17 : Yahvé lui-même se soumet à cette malédiction !).

Chez les prophètes nous retrouvons la même liaison étroite entre la malédiction et l'alliance. Jérémie (<u>Jer 11:3-8</u>) maudit l'homme qui n'observera pas l'alliance renouvelée par le Deutéronome, et Ézéchiel (<u>Eze 16:59</u>) considère la catastrophe de 586 comme une malédiction qui frappe son peuple infracteur du traité d'alliance conclu avec son Dieu.

Le type primitif du serment prononce également une malédiction efficace pour le cas où l'affirmation qu'il s'agit de corroborer ne serait pas vraie (1Sa 14:24-28).

Mais généralement la malédiction est sous-entendue dans la formule du serment (<u>2Sa</u> <u>19:8,1</u>Ro 1:51), ou bien remplacée par un euphémisme (<u>1Sa 25:22,2</u>Ro 6:31). Car on craint de prononcer une malédiction sans condition comme <u>Ps 7:4,6,2Sa 1:21</u>; on spécifie sous

quelles conditions la malédiction devra agir (<u>Jug 9:16-20,2Sa 3:9</u>), ou bien on la supprime complètement.

C'est pourquoi l'A. T, ne contient qu'un petit nombre de malédictions, bien que dans un peuple aussi passionné et fougueux qu'Israël la malédiction ait dû jouer un grand rôle ; les quatre synonymes dont dispose l'hébreu pour exprimer l'idée de malédiction et la défense formelle de Ex 20:7 n'admettent aucun doute à ce sujet.

Si la malédiction une fois prononcée se réalise tôt ou tard, à moins d'être neutralisée par une bénédiction, son objet par contre peut changer. Ainsi Rébecca se substitue à Jacob en disant : « Que la malédiction qui pourrait te frapper retombe sur moi ! » (Ge 27:13). Une substitution semblable est le pivot de l'interprétation paulinienne de la rédemption.

En établissant une équivalence entre la malédiction qui résulte de la mort sur la croix (De 21:23) et celle dont la Loi menace le transgresseur, l'apôtre explique la puissance rédemptrice de la mort du Christ (Ga 3:13), conception qui, depuis Anselme de Cantorbéry, joue un grand rôle dans la dogmatique chrétienne.

Dans l'A. T, une malédiction prononcée dans le passé sert souvent à expliquer des faits présents. Le genre de vie du serpent et son inimitié contre l'homme (<u>Ge 3:14</u>), les douleurs de l'enfantement (<u>Ge 3:16</u>), la dureté du travail (<u>Ge 3:17,19</u>), la servitude des Cananéens (<u>Ge 9:25</u>) sont dus à une malédiction.

Le plus haut niveau religieux atteint par le judaïsme permet encore de maudire ses ennemis. (cf. Ne 6:14, Ps 137:8 139:19-22 etc.)

Jésus (Mt 5:44, Lu 6:28) et son grand apôtre (Ro 12:14) sont les premiers à répondre par une bénédiction à ceux qui maudissent.

Mais les « malheur à vous ! » prononcés par le Seigneur ne sont pas des malédictions : ce sont des déclarations prophétiques constatant par anticipation les malheurs auxquels se vouent les pécheurs obstinés (<u>Lu 6:24,26</u>, <u>Mt 11:21 23:13 24:19 26:24</u> etc.).

F. K.

Révision Yves Petrakian 2005

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous!









38 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com

+ ond 21 V

Versets relatifs

Genèse 3

¹⁴ L'Eternel Dieu dit au serpent : « Puisque tu as fait cela, tu seras maudit parmi tout le bétai et tous les animaux sauvages. Tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie.

¹⁶ Il dit à la femme : « J'augmenterai la souffrance de tes grossesses. C'est dans la douleur que tu mettras des enfants au monde. Tes désirs se porteront vers ton mari, mais lui, il dominera sur toi. »

¹⁷ Il dit à l'homme : « Puisque tu as écouté ta femme et mangé du fruit au sujet duquel je t'avais donné cet ordre : 'Tu n'en mangeras pas', le sol est maudit à cause de toi. C'est ave peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie.

¹⁹ C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, et ce jusqu'à ce que tu retournes à la terre, puisque c'est d'elle que tu as été tiré. Oui, tu es poussière et tu retourneras à la poussière. »

Genèse 8

²¹ L'Eternel perçut une odeur agréable et se dit en lui-même : « Je ne maudirai plus la terre cause de l'homme, car l'orientation du cœur de l'homme est mauvaise dès sa jeunesse, et je ne frapperai plus tous les êtres vivants comme je l'ai fait.

Genèse 9

²⁵ et dit : « Maudit soit Canaan ! Qu'il soit le dernier des esclaves pour ses frères ! »

Genèse 15

flammes passèrent entre les animaux partagés.

Genèse 27

¹³ Sa mère lui dit : « Que cette malédiction retombe sur moi, mon fils ! Ecoute-moi seulemer et va me prendre les chevreaux. »

Exode 20

⁷ » Tu n'utiliseras pas le nom de l'Eternel, ton Dieu, à la légère, car l'Eternel ne laissera pas impuni celui qui utilisera son nom à la légère.

Nombres 5

- ¹¹ L'Eternel dit à Moïse :
- ³¹Le mari sera considéré comme innocent, mais la femme supportera les conséquences de sa faute. »

Nombres 23

- ¹ Balaam dit à Balak : « Construis-moi ici 7 autels et prépare-moi ici 7 taureaux et 7 béliers. »
- ² Balak fit ce que Balaam avait dit, et Balak et Balaam offrirent un taureau et un bélier sur chaque autel.
- ³ Balaam dit à Balak : « Tiens-toi près de ton holocauste, tandis que je m'éloignerai. Peutêtre que l'Eternel viendra à ma rencontre. Je te dirai alors ce qu'il me révélera. » Et il se rendit sur une hauteur.
- ⁴ Dieu vint à la rencontre de Balaam et Balaam lui dit : « J'ai dressé 7 autels et j'ai offert un taureau et un bélier sur chaque autel. »
- ⁵ L'Eternel mit des paroles dans la bouche de Balaam et lui dit : « Retourne vers Balak et transmets-lui ce message. »
- ⁶ Balaam retourna vers Balak ; celui-ci se tenait près de son holocauste avec tous les chefs de Moab.
- ⁷ Balaam prononça son oracle : « Balak m'a fait descendre d'Aram, le roi de Moab m'a fait descendre des montagnes de l'Orient. 'Viens, maudis Jacob pour moi ! Viens, irrite-toi contre Israël !'
- ⁸ Comment pourrais-je maudire celui que Dieu n'a pas maudit ? Comment pourrais-je être irrité quand l'Eternel n'est pas irrité ?
- ⁹ Je le vois du sommet des rochers, je le contemple du haut des collines : c'est un peuple qui habite à part et qui ne fait pas partie des nations.
- ¹⁰ Qui peut compter la poussière de Jacob et dire à quel nombre correspond le quart d'Israël ? Que je meure de la mort des justes et que ma fin soit semblable à la leur! »